

Faure, cette démission a amené la formation d'un nouveau cabinet recruté par M. Méline et dont voici la composition :

M. MÉLINE, président du Conseil, ministre de l'Agriculture ;
 M. HANOTAUX, ministre des Affaires Étrangères ;
 M. BARTHOU, ministre de l'Intérieur ;
 M. COCHERY, ministre des Finances ;
 GÉNÉRAL BILLOT, ministre de la Guerre ;
 Vice-Amiral BÉGNARD, ministre de la Marine ;
 M. RAMBAUD, ministre de l'Instruction publique ;
 M. ANDRÉ LEBON, ministre des Colonies ;
 M. DARLAN, ministre de la Justice ;
 M. TURREL, ministre des Travaux publics ;
 M. BOUCHER, ministre du Commerce.

La déclaration ministérielle, lue aux Chambres, a été approuvée par 231 voix contre 196, avec de nombreuses abstentions. La composition de ce cabinet, dont la plupart des membres peuvent être considérés comme des hommes d'opinion relativement modérée, a produit une heureuse impression, tant on était lassé du gouvernement du ministère Bourgeois.

Il est temps que la France reprenne un peu de calme après l'époque troublée que les socialistes lui ont menagée pendant 5 mois ; le mal qui a été fait par la propagation des doctrines et des utopies socialistes a été considérable, on l'a bien vu dans les élections municipales, le 3 mai courant, et qui, dans les grandes villes et les centres manufacturiers de la France, ont donné au parti socialiste et anarchiste une majorité assez importante. Le rôle du ministère sera de faire respecter l'ordre et de se montrer énergique contre tous ceux qui seraient des fauteurs de troubles. Espérons que le nouveau ministère cessera la guerre anti-religieuse faite contre les vœux de la majorité catholique, si énergiquement et si tyranniquement menée par les Francs-maçons. Ce serait un grand apaisement dont notre ancienne mère-patrie a un pressant besoin.

* * *

* * Italie.—Le président du conseil, M. de Rudini, a déclaré à la Chambre des députés que l'ancien commandant des troupes, en Afrique, le général Baratieri, devait subir son jugement, non pas en Italie, mais à Massoua (Érythrée). C'est une mesure de prudence pour éviter toute démonstration dans les villes italiennes où les têtes sont assez chaudes. Il a, en même temps, déclaré que le gouvernement n'était pas d'avis, malgré l'opinion des radicaux, de poursuivre l'ancien premier ministre, M. Crispi, et de se contenter d'une enquête sur sa conduite dans la campagne d'Abyssinie.

La Chambre lui a donné raison par 278 voix contre 133. Naturellement les radicaux ont réclamé contre un tel procédé qui ne satisfait pas leur esprit de vengeance.

On a de nouveau fait courir le bruit d'une victoire des Italiens contre les Abyssins. C'est une petite satisfaction pour le patriotisme italien qu'il s'est accordée plusieurs fois déjà depuis son trop célèbre échec à l'Adoua ; mais les dépêches ne sont pas venues con-